



Tabac sur les hippodromes

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 29 novembre 2007

Doit on interdire le tabac dans le hall de l'hippodrome en sachant que c'est un lieu privé mais ouvert au public avec bien sur un bar. Nous bénévoles aurons du mal a faire respecter la loi

Réponse :

Si cet espace est couvert et fermé, l'interdiction le concerne déjà depuis le 29 mai 1992, avec plus de précision depuis le 1er février 2007 et de manière impérative dans 33 jours.

Les bénévoles n'ont pas de crainte à avoir pour cette échéance car partout où la mesure a été prise avec détermination, elle a été appliquée sans douleur et rapidement appréciée par tous, fumeurs compris.